

MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY  
69210

Mairie de CHEVINAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Délibération n° 4 – Séance du 22 octobre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux octobre,  
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

**Présents** : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Patrick JOLIVET, Yoan LEVITE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Liliane DENIS.

**Absents excusés** : Catherine DUCROUX pouvoir donné à Frédéric PAULOIS, Emmanuelle SECCIA pouvoir donné à Christian DERBOUL, Florian DOUHERET, Virginie LAMONTAGNE pouvoir donné à Françoise LEMERLE, Sophie DOURS pouvoir donné à Richard CHERMETTE.

**Date de convocation** : 17 octobre 2024

**OBJET : Autorisation donnée au Maire de signer un devis supérieur à 4 000.00 € -  
Reprise du plateau ralentisseur sur D24E2 - EIFFAGE**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il conviendra de réaliser des travaux de reprise d'un rampant du ralentisseur à l'entrée de bourg sur la D24E2 au niveau du n°108 et présente le devis de l'entreprise **EIFFAGE de 6 720,00 €**.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer ce devis et de régler la facture afférente.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :*

- **N'AUTORISE PAS** Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise EIFFAGE et à régler la facture afférente.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

**Délibération rejetée. 2 votes pour et 11 votes contre**



Le Maire,  
Richard CHERMETTE